

La CAB se mobilise pour faire encore progresser le tri sélectif

Depuis mars 2012, cette compétence est du ressort de la communauté d'agglomération. Le service en charge de ce dossier vient d'être structuré et va œuvrer pour promouvoir le tri des déchets ménagers



Guy Armanet, vice-président de la Cab en charge de ce dossier, aux côtés de François Tatti, président du Syvaded.

Tri ses déchets ménagers est un geste qui tend à devenir de plus en plus familier. Pourtant, des efforts importants restent encore à accomplir sur le territoire de la communauté d'agglomération de Bastia qui a récupéré depuis le mois de mars 2012 cette compétence. Cette dernière appartenait jusque-là aux différentes communes de la Cab qui avaient plus ou moins anticipé la montée en puissance du tri sélectif.

Pour améliorer les chiffres du tri mais aussi pour inciter les citoyens résidant sur la Cab d'avoir le bon geste, le vice-président de la structure intercommunale Guy Armanet, en charge de la question des déchets ménagers sur le territoire, a décidé de structurer le service dédié à cette problématique. Ainsi, quatre personnes ont la res-

ponsabilité de faire « explorer » les chiffres du tri sélectif sur l'agglomération. « Il fallait à partir du moment où nous avons récupéré la compétence mettre en action ce service. Pour cela, la première des missions a été de le structurer », explique le maire de Santa-Maria-di-Lota.

« Baisse du tonnage des ordures ménagères de 27 % »

En 2011, 498 tonnes d'emballages, 718 tonnes de papier et 588 tonnes de verre ont été récoltées sur les différents points de collecte de la communauté d'agglomération de Bastia. En 2012, il y a eu une légère amélioration mais le vice-président de la Cab veut continuer à faire progresser les tonnages. « Certes, nous avons enregistré, l'an dernier, une baisse sensible en ce qui



La communauté d'agglomération de Bastia poursuit ses efforts afin de faire encore augmenter la part du tri sélectif. (Photos Gérard Baldocchi)

concerne les emballages puisque nous avons atteint les 300 tonnes. Mais toutes les autres statistiques sont en hausse puisque pour le verre nous en sommes à 710 tonnes et pour le papier à 730 tonnes. Tous les secteurs sont en progression. »

Et si des personnes venaient à douter du bien fondé des efforts engagés en faveur du tri sélectif, il suffit de constater que le poids des déchets ménagers est en baisse constante depuis 2008 : 34 400 tonnes de déchets ré-

siduels ont été enfouies en 2008 contre 25 136 tonnes aujourd'hui soit une baisse globale de 27 %.

Et pour poursuivre sur cette voie descendante, la Cab mise donc sur la montée en flèche du tri sélectif.

En plus des quatre personnes qui sont chargées de chapeauter ce dossier, il y aura une véritable politique de communication et de multiplication des points de collecte sur toute l'agglomération bastiaise. « Nous allons développer les moyens néces-

saires au bon déroulement de ce service, souligne ainsi Guy Armanet. S'il faut recruter un ou deux agents nous le ferons. Il faut bien intégrer aussi que plus on trie les déchets, et plus on gagne de l'argent. 13 % du budget du Syvaded repose sur la valorisation des déchets. » D'autant que le coût du tri sélectif n'est pas supporté par les ménages mais uniquement par la Communauté d'agglomération de Bastia. « Les 4 millions d'euros du traitement des déchets ne sont pas répercutés sur les contri-

buables. C'est une volonté politique qui nous permet de rester dans un taux d'imposition pour la collecte des ordures aux alentours de 17 à 18 % là où d'autres communautés d'agglomérations dépassent les 25 %.

Dans l'intérêt des habitants des cinq communes de la Cab, il vaut donc mieux trier. Dès lors, il n'y a plus que le bon geste à acquiescer pour éviter que les poubelles débordent.

YANN MONTI
ymonti@corsematin.com



Le recyclage des déchets ménagers est l'affaire de tous. Ainsi, dans les écoles, on sensibilise les enfants à l'intérêt que représente le tri sélectif.



Déposer ses déchets recyclables dans les containers appropriés est un geste simple qui, depuis 2008, a fait ses preuves.